bienrelax SOPHROATTITUDE

Formation distancielle asynchrone
Masterclass Sophrologie et FIV PMA Parentalité

OBJECTIF PRINCIPAL

Former les sophrologues à l'accompagnement des personnes dans un parcours de FIV, PMA et parentalité avec la sophrologie.

OBJECTIFS OPERATIONNELS

- Mettre en place une sophro-pédagogie de l'accompagnement à la parentalité.
- Comprendre les mécanismes en jeu dans un parcours FIV, PMA
- Construire et utiliser des protocoles de sophrologie permettant de mieux vivre un projet de vie de parentalité.

PROGRAMME

MODULE 1 : Adapter la sophrologie aux futurs parents
- 1 Présentation et application de la sophrologie à la parentalité et Pratique de sophrologie
- 2 En quoi la sophrologie se différentie-t-elle des autres méthodes ? Pratique de sophrologie
- 3 Revisiter et adapter les relaxations dynamiques de la sophrologie
- 4 La RD1 et Pratique de sophrologie
- 5 La RD2 et Pratique de sophrologie
- 6 La RD3 et Pratique de sophrologie
- 7 La RD4 et Pratique de sophrologie
- 8 La RD5
- 9 Les RD 6 à 12 et Pratique de sophrologie

MODULE 2 : FIV et PMA Infertilité et sophrologie
- 1 Les causes de l'infertilité et Pratique de sophrologie
- 2 La sophrologie dans le parcours de FIV ou PMA et Pratique de sophrologie
- 3 Définitions et techniques
- 4 Quand faire une IA ou une FIV ?
- 5 Stress et infertilité
- 6 Techniques sophrologiques et objectifs
- 7 Les 4 étapes de la FIV et Pratique de sophrologie
- 8 Comment rester positive et fière de soi ?
- 9 Sexualité et désir d'enfant
- 10 Le couple et la PMA
- 11 Quand faut-il consulter ?
- 12 Etre mère avec la PMA

MODULE 3 : La parentalité
-1 L'allaitement et Pratique de sophrologie
-2 Le lien mère-enfant, les comportements d'attachement et Pratique de sophrologie
-3 Le rôle et la place du père pendant la grossesse
-4 Le rôle et la place du père pendant l'accouchement et Pratique de sophrologie

MODULE 4 : Evaluation
1- Bibliographie
2- Evaluation des connaissances

Pratiques spécifiques et explication des pratiques par thème.
Réflexion sur la mise en place des techniques dans son champ d'application professionnel.

METHODE PEDAGOGIQUE / EVALUATION

Alternance d'apports théoriques s'appuyant sur des connaissances actualisées, de pratiques sophrologiques et de partages d'expériences professionnelles.

Spécificité de la sophro-pédagogie appliquée à la parentalité.

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Vidéos disponibles sur inscription au site Bienrelax.com - Présentation Power Point

Enregistrements de pratiques.

SANCTION DE LA FORMATION

Attestation de réussite de la validation.

CONTRÔLE DE L'ASSIDUITÉ

Feuille de connexion et validation des leçons à chaque étape

PUBLIC :

Sophrologues exerçant dans le contexte du soin, de l'éducation, du bien-être et de la prévention.

PRE-REQUIS

Connaître les techniques du cycle fondamental.

EFFECTIF

1 personne

bienrelax SOPHROATTITUDE

EVALUATION DES ACQUIS DE LA FORMATION

Evaluation des connaissances par un quizz de 20 questions type QCM.
Validation si > ou égal à 12/20

DUREE DE LA FORMATION

cycle de perfectionnement de 8 h de formation

DATES DE LA FORMATION

Début à la date d'achat de la formation e-learning, durée maximale pour valider la certification de 8 semaines, fin de la formation au jour de la validation. Aucun délai supplémentaire, ni report possible.

COUT DE LA FORMATION

Tarif : 207,50€HT, soit 249 € TTC

LIEU DE LA FORMATION

Sur le site bienrelax.com

FORMATRICE

Dominique HENRIET,

Sophrologue praticienne, sage-femme, formatrice en sophrologie.

LES « PLUS » DE LA FORMATION

Travailler en collaboration avec les réseaux pluridisciplinaires hospitaliers publics et privés prenant en charge les parcours FIV et PMA.

- ✓ **SophroAttitude**
- ✓ **Organisme certifié Qualiopi n°559OF**
- ✓ **Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 92 21349 92 auprès du préfet de région d'Ile de France, cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.**

PROPRIETE INTELLECTUELLE :

L'ORGANISME DE FORMATION est seul titulaire des droits de propriété intellectuelle de l'ensemble des formations qu'elle propose à ses Clients. À cet effet, l'ensemble des contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale…) utilisés par L'ORGANISME DE FORMATION pour assurer les formations, demeure la propriété exclusive de

L'ORGANISME DE FORMATION. À ce titre, ils ne peuvent faire l'objet d'aucune utilisation, transformation, reproduction, exploitation non expressément autorisées au sein ou à l'extérieur du Bénéficiaire, sans accord exprès de L'ORGANISME DE FORMATION.

En particulier, le BÉNÉFICIAIRE s'interdit d'utiliser le contenu des formations pour former d'autres personnes et engage sa responsabilité sur le fondement des articles L. 122-4 et L. 335-2 et suivants du code de la propriété intellectuelle en cas de cession ou de communication des contenus non autorisée. Toute reproduction, représentation, modification, publication, transmission, dénaturation, totale ou partielle des contenus de formations sont strictement interdites, et ce quels que soient le procédé et le support utilisés.

CONFIDENTIALITE

Les parties s'engagent à garder confidentiels les informations et documents concernant l'autre partie de quelque nature qu'ils soient, économiques, techniques ou commerciaux, auxquels elle pourrait avoir accès au cours de l'exécution du contrat ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à la conclusion du contrat, notamment l'ensemble des informations figurant dans la proposition commerciale et financière transmise par L'ORGANISME DE FORMATION au BÉNÉFICIAIRE.